

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD

Le 24 octobre 2022, à 18h 30, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers, Xavier Bouhy, Richard Doyon ainsi que mesdames les conseillères Dany Plante, Patricia Bolduc et Nancy Lessard formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Était absent le conseiller Francis Fecteau.

Assistent également madame Sylvie Groleau, directrice générale adjointe/greffière-trésorière adjointe.

La secrétaire de l'assemblée est madame Sylvie Groleau.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par madame Sylvie Groleau, directrice générale adjointe/greffière-trésorière adjointe pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation (R)
2. Adoption de l'ordre du jour (R)
3. Embauche à la direction générale (R)
4. Levée de la séance extraordinaire (R)

2022-10-259

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2022-10-260

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-10-261

**EMBAUCHE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE MADAME
CAROLE-ANNE JACQUES**

ATTENDU QUE suite au départ de Monsieur Félix Nunez comme directeur général/greffier en date du 7 septembre 2022;

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que madame Carole-Anne Jacques soit engagée comme directrice générale/greffière pour la Municipalité.

QUE Madame Carole-Anne Jacques entrera en fonction le 14 novembre 2022.

QUE madame Carole-Anne Jacques soit autorisé à signer tous les documents et effets financiers de la Municipalité de Saint-Victor dès qu'elle sera en poste.

QUE les conditions d'emploi de Mme Jacques soient celles décrites dans son contrat de travail et autorise le Maire, monsieur Jonathan V. Bolduc à signer ce dit contrat.

ADOPTÉE

2022-10-262

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil que la présente séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Sylvie Groleau
Directrice générale adj.
Greffière-trésorière adj.